



APPEL URGENT AUX MEDIAS

**“ JE N’AI PAS
ENLEVE MA
FILLE! ”**

- Rokia Traoré

#FREEROKIATRAORE

Appel Urgent : Une Lettre Poignante de Rokia Traoré Depuis sa Cellule en Italie – Cinq Années d'Injustice Légale par les Tribunaux Européens

Rokia Traoré a récemment écrit une lettre depuis sa cellule en Italie, où elle est détenue depuis le 21 juin après avoir été arrêtée injustement à l'aéroport alors qu'elle voyageait pour se produire à un concert. Son arrestation repose sur un mandat d'arrêt européen émis par la Belgique suite à une condamnation injustifiée de deux ans pour un prétendu enlèvement de sa propre fille, basé sur des allégations mensongères du père.

Nous écrivons au nom du Mouvement Free Rokia Traoré, une coalition d'amis, de membres de la famille et de défenseurs des droits des femmes dédiée à obtenir justice pour Rokia Traoré. Nous cherchons d'urgence votre soutien pour attirer l'attention mondiale sur la situation de Rokia, qui met en lumière des problèmes critiques dans les

batailles pour la garde internationale, où les pays économiquement plus puissants utilisent la loi pour favoriser leurs citoyens en ignorant les lois internationales.

L'histoire de Rokia Traoré souligne des questions cruciales concernant les litiges de garde internationaux, les limites juridictionnelles et le respect des principes des droits de l'homme, en particulier dans les cas impliquant des femmes africaines dont les voix et les droits sont souvent ignorés ou moqués.

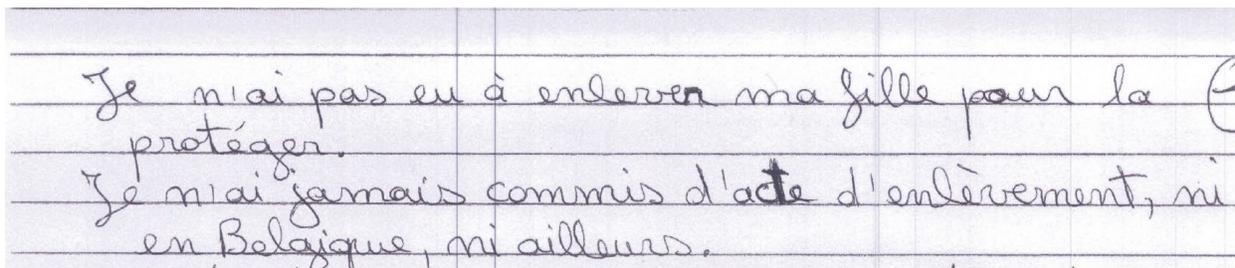
Qui est Rokia Traoré ? Rokia Traoré est une artiste malienne renommée pour son style musical unique qui mélange les sons traditionnels maliens avec des influences contemporaines. Elle a gagné une reconnaissance internationale et de nombreux prix. Au-delà de sa carrière musicale, Rokia est une fervente défenseuse des droits de l'homme, se concentrant sur les droits et la protection des femmes et des enfants. Elle est mère de deux enfants.

Situation Actuelle : Le 20 juin 2024, Rokia Traoré a été arrêtée à un aéroport en Italie alors qu'elle se rendait à un concert prévu pour le 21 juin 2024. Elle a été détenue en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par les autorités belges, résultant d'une longue bataille juridique avec son ancien partenaire, Jan Goossens, concernant la garde de leur fille, âgée de 9 ans.

En 2023, Rokia a été injustement condamnée par les tribunaux belges à deux ans de prison suite à un jugement par défaut, une décision qui n'a pas respecté les normes juridiques internationales car Rokia Traoré n'était pas représentée par un avocat, n'a pas été légalement notifiée, et la défense n'était pas présente lors des procédures. Après son arrestation à l'aéroport de Rome le 20 juin, la Cour d'appel de Rome a accueilli les exceptions soulevées par l'avocate de Rokia Traore, Maddalena C. Del Re, et, a renvoyé l'affaire à la Cour de l'Union Européenne, notant de graves violations des droits de la défense (c'est-à-dire, les droits de Rokia Traoré).

La première audience devant la Cour de l'UE est prévue pour septembre. En attendant, Rokia reste détenue à Rome. La récente demande de son avocate pour une assignation à résidence a été refusée le 24 juillet 2024. Un recours a été déposé auprès de la Cour Supreme contre cette décision. L'audience aura lieu le 22 août 2024.

Pendant ce temps, le père utilise les médias pour diffuser des mensonges sur Rokia, prétendant que l'enfant a été kidnappée par sa mère, ce qui est faux car l'enfant vivait avec sa mère au Mali depuis l'âge de 4 mois par accord mutuel.

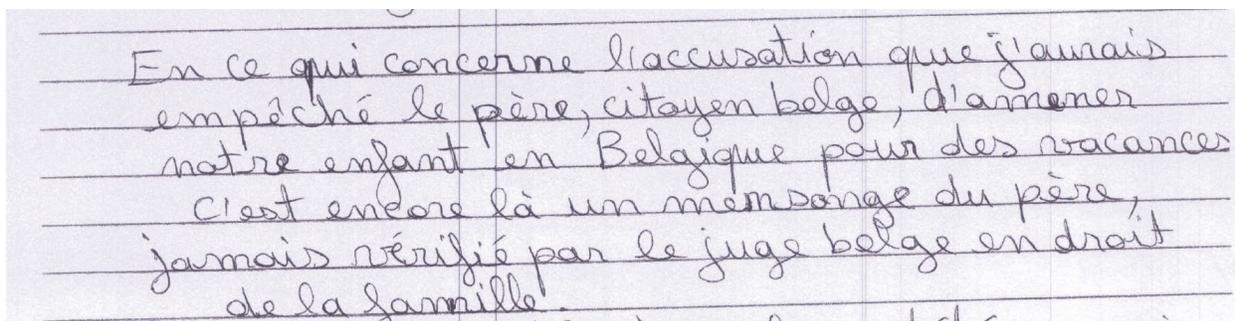


Je n'ai pas eu à enlever ma fille pour la protéger.
Je n'ai jamais commis d'acte d'enlèvement, ni en Belgique, ni ailleurs.

L'Appel de Rokia

Dans sa lettre depuis la prison, Rokia déclare sans équivoque : « *Je n'ai pas eu à enlever ma fille pour la protéger. Je n'ai jamais commis d'acte d'enlèvement, ni en Belgique, ni ailleurs. En tant que mère, j'ai le devoir de protéger mes enfants des conséquences négatives d'expériences de vie.* »

Depuis sa cellule, Rokia explique : « *En ce qui concerne l'accusation que j'aurais empêché le père, citoyen belge, d'amener notre enfant en Belgique pour des vacances, c'est encore là un mensonge du père, jamais vérifié par le juge belge en droit de la famille. Par ailleurs, un tel acte, s'il avait été commis, n'aurait pour autant donné aucun droit à la justice belge de mener une procédure judiciaire en droit de la famille en dehors des limites (selon le droit international et la convention de la Haye de 1989 relative à la déclaration des droits de l'enfant) de sa compétence juridictionnelle.*



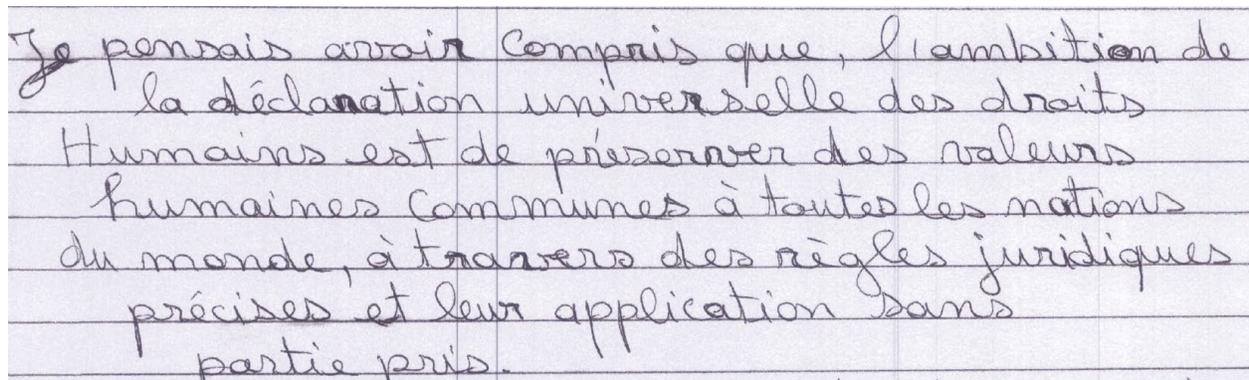
En ce qui concerne l'accusation que j'aurais empêché le père, citoyen belge, d'amener notre enfant en Belgique pour des vacances c'est encore là un mensonge du père, jamais vérifié par le juge belge en droit de la famille.

Je devais préserver mes enfants en attendant qu'une procédure soit mise en place pour protéger ma fille. Cette procédure est en cours au Mali. Un premier jugement en 2019 par le tribunal de Bamako m'a accordé la garde de l'enfant. Des enquêtes ont été menées.

J'avais également déposé des plaintes en France et en Belgique ; ces plaintes ont été classées sans suite dans les deux pays européens où l'enfant ne vivait pas, mais le père vivait et travaillait en France jusqu'en 2021, et il est de nationalité belge. »

Appel à l'Action :

Nous exhortons les tribunaux belges à respecter les lois internationales et les droits de l'homme en se concentrant sur leur juridiction et en se retirant de cette affaire. Il est impératif que les principes de justice, d'équité et de respect des frontières internationales soient respectés pour éviter de nuire davantage à Rokia et à ses enfants. Trop souvent, les lois européennes sont appliquées en totale ignorance de l'autre partie lorsque cette partie est africaine, et surtout lorsque la partie est une femme. Sa voix est ignorée, moquée, et elle est souvent traitée comme une menace pour la société pour le simple fait d'aimer ses enfants et de vouloir les protéger.



Je pensais avoir compris que, l'ambition de la déclaration universelle des droits humains est de préserver des valeurs humaines communes à toutes les nations du monde, à travers des règles juridiques précises et leur application sans parti pris.

Comme Rokia le déclare avec émotion, « Cette poursuite judiciaire violente à mon encontre n'aurait pas existé si j'étais une Française de citoyenneté d'origine américaine, vivant à New York, avec ses deux enfants bis nationaux, en toute légalité, avec une décision du tribunal en droit de la famille de New York, poursuivie par la justice belge sur la base d'un dossier totalement mensonger. »

Les mots de Rokia nous rappellent la mission fondamentale de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Je pensais avoir compris que l'ambition de la Déclaration Universelle des Droits Humains est de préserver des valeurs humaines communes à toutes les nations du monde, à travers des règles juridiques précises et l'application sans parti pris. »

Cette poursuite judiciaire violente, à mon
encontre n'aurait pas existé si j'étais une
Française de citoyenneté d'origine américaine
vivant à New York avec ses deux enfants
binationale en toute légalité, avec une
décision du tribunal en droit de la famille
de New York lui donnant la garde de l'enfant
dont la garde est réclamée auprès de
la justice belge, par un citoyen belge, sur
base d'un dossier totalement mensonger.
~~un dossier dans~~

Rokia Traoré

Pourquoi Cette Affaire est Importante :

Le cas de Rokia Traoré met en lumière le manque significatif de cohésion dans les pratiques de droit familial à travers différentes juridictions. Les points clés incluent :

- **Emprise Juridictionnelle :** L'implication des tribunaux belges dans la bataille pour la garde est discutable, étant donné que ni le père, ni la mère, ni l'enfant ne vivaient en Belgique au moment où le père a déposé plainte en 2019 et que l'enfant vivait et fréquentait l'école au Mali avec sa mère depuis 2016.
- **Non-reconnaissance de la Juridiction Locale :** Le tribunal malien a accordé à Rokia la garde complète et a autorisé des droits de visite supervisée au père, pourtant cette décision a été ignorée par les autorités belges et le père continue de prétendre qu'il n'a pas eu l'opportunité de voir son enfant.
- **Violence Post-Séparation :** Le contrôle et la coercition continus exercés par les partenaires même après la séparation en utilisant un système juridique biaisé avec un mépris total des lois internationales.

Appel à l'Action :

L'attention internationale sur la situation de Rokia Traoré est cruciale. Elle peut aider à garantir qu'elle reçoive un procès équitable et amplifier les voix de nombreuses autres

femmes et enfants dans des situations similaires. Nous exhortons les journalistes à mettre en lumière cette affaire pour défendre la justice et un changement systémique.

Pour soutenir Rokia Traoré et ses enfants pendant cette période difficile, le Comité Free Rokia Traoré appelle à une mobilisation urgente. Nous demandons instamment aux tribunaux européens, et en particulier aux tribunaux belges, de prendre les mesures suivantes :

- **Libération immédiate de Rokia Traoré** afin qu'elle puisse retrouver ses enfants et reprendre son travail. Il est crucial de respecter son droit fondamental à la liberté, à la vie de famille, et à son métier d'artiste.
- **Sanctions à l'encontre des tribunaux belges** pour leur mépris total des lois internationales et des droits de l'homme. Le traitement injuste et prolongé de cette affaire, ainsi que l'incarcération arbitraire de Rokia Traoré, doivent être condamnés.
- **Clôture définitive de cette affaire**, en reconnaissant et en respectant les décisions prises par la justice malienne. La cour de Bamako a accordé la garde complète de l'enfant à Rokia Traoré, avec des droits de visite supervisée pour le père, et cette décision doit être appliquée.

Le Comité Free Rokia Traoré a mis en place une plateforme de soutien pour faire entendre la voix de Rokia et obtenir justice. Vous pouvez vous impliquer en :

- **Diffusant la lettre de Rokia Traoré** à travers vos réseaux et nous aidant à sensibiliser sur les réseaux sociaux autour de cette affaire, avec le hashtag #FreeRokiaTraoré.
- **Signant la pétition** en soutien à sa cause : Lien <http://openpetition.eu!/vdxfy>
- **Contribuant aux frais juridiques** pour la liberté de Rokia Traoré : [Lien GoFundMe](#).

Votre soutien est essentiel pour que cette injustice cesse et que Rokia retrouve sa liberté et ses enfants. Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Merci de votre attention à cette question urgente. Nous sommes disponibles pour des discussions supplémentaires et pouvons fournir des informations supplémentaires ou

organiser des interviews avec les défenseurs et les experts juridiques impliqués dans le Mouvement Free Rokia Traoré.

Contact : Free Rokia Traoré Committee – Justice4Rokia@bruxxel.org